

VILLE DE PERCÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 28 JANVIER 2014

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2014 (art. 474, L.C.V.)
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations (art. 473, L.C.V.)
4. Publication du budget 2014 (art. 474.3, L.C.V.)
5. Adoption du règlement numéro 470-2014 concernant l'imposition des taxes générales sur la valeur foncière pour l'année 2014
6. Adoption du règlement numéro 471-2014 établissant la tarification pour la gestion des matières résiduelles
7. Période de questions